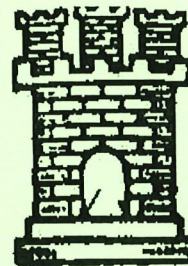




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Arnaud et Pauline LOMBARD** demeurant Rue W. Spring 8 à 4130 Tilff.

Le terrain concerné est situé **Avenue de Beaufays, 11 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section D n°195H, 198C, 266C.**

La demande vise les travaux suivants : Transformation et extension d'une maison d'habitation et création de deux terrasses et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- La toiture plate du volume secondaire n'est pas aménagée en toiture végétale ou en toiture terrasse ;
 - L'utilisation de bardage en bois brûlé comme matériau de parement ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 février 2025 au 24 février 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be